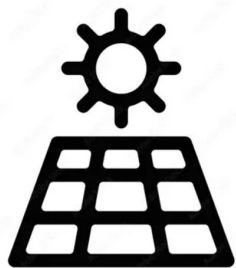


# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



SAINT-BRIEUC, LE 20 FÉVRIER 2026

## INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES À PORDIC

### LE DÉPARTEMENT POURSUIT SA STRATEGIE DE DECARBONATION

Réunis en commission permanente le 9 février 2026, les élus départementaux ont validé un projet de création d'installation photovoltaïque sur un hangar du Département situé à Pordic. Cette nouvelle installation d'une puissance prévisionnelle de 245 kWc, permettra d'alimenter 15 bâtiments départementaux en autoconsommation.

Engagé dans une démarche globale de décarbonation, le Département des Côtes d'Armor poursuit le remplacement progressif des énergies fossiles utilisées pour le fonctionnement de la collectivité par des techniques plus respectueuses de l'environnement. Ainsi, après avoir installé en 2025 des panneaux photovoltaïques sur le toit de son siège à Saint-Brieuc et au collège Yves Coppens de Lannion, il continue le déploiement de ces dispositifs. Ce nouveau projet d'envergure augmentera à lui seul de 30 % la quantité d'électricité photovoltaïque produite à partir de 2027.

« Depuis le début du mandat, nous avons fait de la lutte contre le changement climatique une priorité politique. En ce sens, nous avons déployé des actions afin de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité, en cohérence avec les objectifs définis par les accords de Paris, et réussi à obtenir des résultats significatifs puisque le bilan des émissions de gaz à effet de serre 2023 publié en janvier dernier témoigne d'une diminution de 46 % des émissions directes liées aux énergies fossiles. Il nous faut poursuivre ses efforts et cela passe notamment par le déploiement du photovoltaïque » explique **Nathalie Travert-Le Roux**, vice-présidente du Département déléguée au Patrimoine immobilier et au Tourisme.

## CHIFFRES CLÉS

- **46 % d'émissions de gaz à effet de serre** directes liées aux énergies fossiles en 2023 par rapport à 2019

**19 installations de production photovoltaïque** en service

**245 KWC**, c'est la puissance prévisionnelle de ce nouveau projet d'ampleur

+ **30 %** c'est le pourcentage d'augmentation de la quantité d'électricité photovoltaïque que permettra ce projet à partir de 2027

**15 bâtiments** pourront être alimentés en autoconsommation grâce à ce projet



## CONTACT PRESSE

Direction de la Communication  
Marion Sevenier  
marion.sevenier@cotesdarmor.fr  
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83